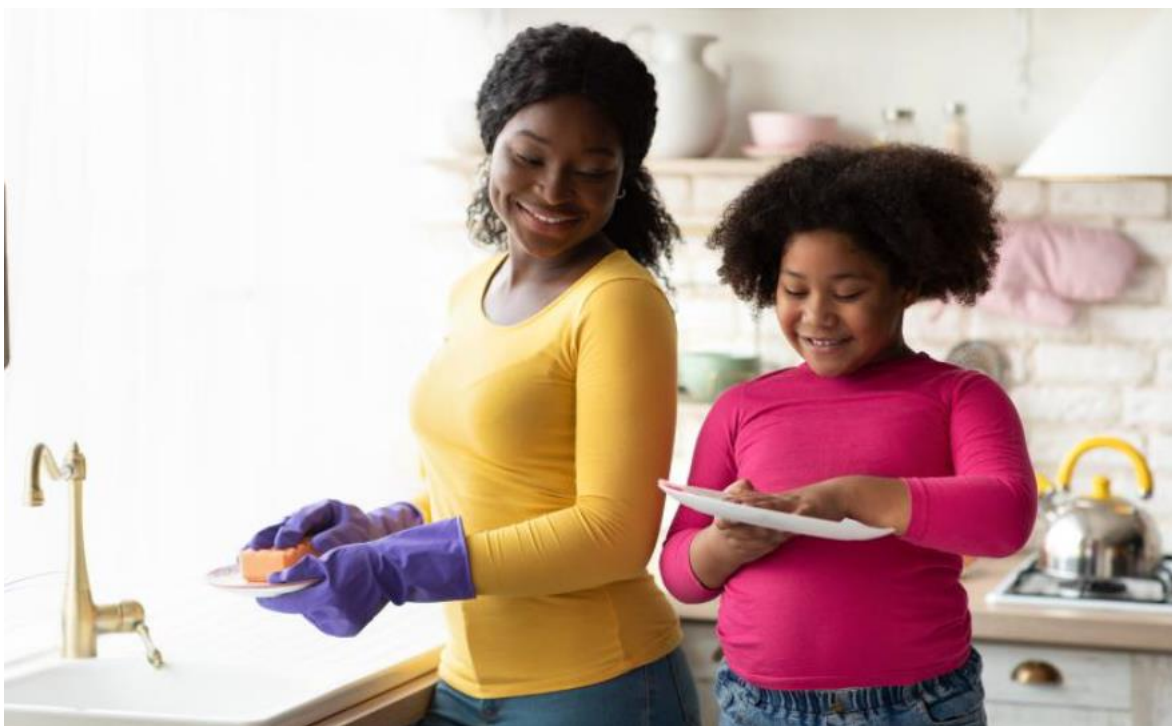




Insertion socioprofessionnelle des mères au foyer.



Notre atelier FAmille-Métier (FAM)[\[1\]](#) aide les mamans au bénéfice du RI à lever ou contourner les freins sur le chemin de leur réinsertion socioprofessionnelle.

Corref est au bénéfice d'une longue expérience dans l'accompagnement des femmes en réinsertion.

Les mères doivent faire face à de nombreux écueils lorsqu'elles envisagent de se réinsérer ou doivent retrouver une activité lucrative après une période consacrée à l'éducation de leurs enfants. Les freins sont encore plus nombreux pour les mamans dont les aléas des parcours de vie les ont amenées à devoir recourir aux prestations de l'aide sociale.

De manière générale, relevons premièrement que non seulement le temps passé à l'éducation des enfants et à la tenue du foyer s'avère très conséquent, mais aussi que la responsabilité de l'organisation au quotidien pour toute la famille incombant

majoritairement aux femmes a un impact important sur la charge mentale de ces dernières. Nous constatons ainsi un manque de disponibilité et concrète et mentale pour réfléchir à un projet de réinsertion et pour effectuer des démarches de recherche d'emploi. Celles-ci étant, on le sait, très chronophages.

Selon les chiffres établis par l'office fédéral de la statistique en 2020^[2], les femmes consacrent en moyenne près de 29 heures par semaine aux activités domestiques et familiales (versus 19 heures pour les hommes). Ce nombre d'heures augmente drastiquement lorsque la mère est sans emploi et de surcroît bien sûr si elle est seule et que ses enfants ont moins de 7 ans. Selon ces mêmes chiffres, une mère seule, sans emploi, avec des enfants entre 0 et 6 ans consacre (en moyenne) plus de 66 heures par semaine au travail domestique et familial : soit des journées de plus de 9 heures de travail, 7 jours sur 7 !

Deuxièmement, le manque de structure de garde en Suisse est un écueil bien connu et documenté à de très nombreuses reprises. Pour pallier au mieux à ce manque de place d'accueil, les structures existantes privilégient les « candidatures » de parents déjà en emploi. Donc pas de place de garde pour les enfants si le parent ne travaille pas, or pas d'engagement possible pour un parent non disponible en raison d'un manque de solution de garde pour son (ses) enfant(s) ! Cette problématique peut être accrue pour les mères migrantes qui ne peuvent compter sur aucun relais familial ici en Suisse. Par ailleurs, il est évident que ce frein à l'insertion est d'autant plus prégnant pour les mamans d'un enfant avec un problème de santé ou porteur d'un handicap. En lien avec cette question des solutions de garde des enfants est également lié le problème des horaires de travail. En effet, les exigences d'horaires de certains secteurs d'activité (travail le soir et le samedi notamment) ne sont pas compatibles avec les horaires traditionnels couverts par les structures de garde « officielles ».

A cet aspect concret, s'ajoute également un frein plus « moral ». En effet, ces questions de garde d'enfants touchent aux convictions personnelles, aux valeurs éducatives et aux influences sociales et culturelles de chaque mère. Chacune accorde une signification différente au fait de « faire garder son enfant », en fonction de son histoire personnelle et du modèle familial qu'elle a conçu et qu'elle projette. Chacune aura une vision différente de l'identité de mère qu'elle souhaite endosser et sera prête à plus ou moins de concessions sur cet idéal.

Troisièmement, il reste difficile de reconnaître et faire reconnaître les compétences acquises dans la gestion des tâches domestiques et familiales. Les mères qui de surcroît n'ont pas choisi d'arrêter de travailler à la naissance de leur(s) enfant(s) et qui se retrouvent contraintes de retrouver une activité lucrative, ont tendance à vivre cette période de vie comme une rupture et à la traduire comme le fameux « trou sur le CV ». S'ensuit un important manque de confiance en soi. Cet écueil semble plus important encore pour les femmes sans qualification reconnue en Suisse et surtout

sans expérience professionnelle préalable à la maternité. Car pour ces dernières, s'ajoute alors une méconnaissance des exigences du marché du travail.

Finalement, on relèvera nombre de vulnérabilités particulières en fonction du parcours de vie de chaque femme avec une influence tant sur la perception de soi, de ses compétences mais aussi de ses aspirations et des projections possibles.

Dès sa fondation en 1981, notre association, nommée alors « Retravailler-Corref » pour « Centre d'orientation et de réinsertion pour les femmes », dispense des cours pour les femmes en réinsertion. « Retravailler » est un réseau né en France en 1974, sous l'impulsion de Madame Évelyne Sullerot, sociologue et militante féministe. « Retravailler » a développé les premiers outils d'aide à l'orientation professionnelle des adultes (travaux qui sont à l'origine de la méthodologie du bilan de compétences) et accompagnait les femmes qui souhaitaient reprendre une activité professionnelle. [3] Notre Association est née d'une collaboration entre le réseau national français « Retravailler » et Madame Françoise Roulin, fondatrice de notre association qui ouvre au tout début des années 80 un centre « Retravailler-Corref » en Suisse.

Depuis la fin 2007, notre association a renoué avec son histoire en relançant une prestation en groupe pour les femmes en réinsertion: l'atelier « FAmille-Métier ».

Afin de lever ou contourner les principaux freins à la réinsertion des femmes, nous nous référons toujours aux grands principes de la méthode « Retravailler ». Ainsi, nous accompagnons les participantes à notre atelier vers une meilleure connaissance d'elles-mêmes et du contexte dans lequel va s'inscrire leur projet de réinsertion. Nous mettons l'accent sur la réflexion sur soi et cherchons à ce que toutes nos participantes prennent conscience de leurs motivations, de leurs priorités et de leurs compétences. Il est essentiel pour nous de valoriser les compétences acquises au travers de leurs expériences de vie, qu'elles soient professionnelles ou extraprofessionnelles. Nous les amenons à décrire leurs activités exercées dans le cadre de la famille et du foyer, de manière identique à un cahier de charges et de recenser toutes les ressources qui en découlent. Nous cherchons alors à « traduire » ces compétences ainsi mises en évidence pour les faire correspondre au jargon professionnel. Une réflexion en termes d'organisation, de réorganisation, d'implications d'une reprise d'emploi ou de formation sur la vie de la famille et de disponibilité pour une activité lucrative est également nécessaire. Ajoutons qu'afin de mieux connaître les possibilités et opportunités du contexte dans lequel chaque participante évolue, nous leur donnons des informations et leur permettons ainsi de prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Finalement, le fait que ce processus se déroule en groupe permet un soutien plus conséquent et une prise de recul sur soi et sur ses possibilités plus importante. Par ailleurs, des entretiens individuels en cours de processus permettent d'aborder les

fragilités particulières et chercher avec chacune des solutions adaptées à leur situation spécifique.

Sidonie Mayor / 22.8.23

[1] Disponible en MIS individualisée, sur accord des assistants sociaux du CSR concerné

[2] <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/activite-professionnelle-temps-travail/conciliation-travail-non-remunere/travail-domestique-familial.html>

[3] https://spirale-edu-revue.fr/IMG/pdf/1_SULLEROT_SPI_18_18_.pdf